



LES PIÈCES GOTHIQUES : LA NAISSANCE DE L'IMPRIMERIE A LARGE CIRCULATION

Marion POUSPIN (EHESS-CRH, Grihl)

Dès les années 1470, une nouvelle forme et formule éditoriale apparaît : les pièces gothiques¹. En dépit de leur uniformité codicologique, ces minces brochures en langue française imprimées en lettres d'imprimerie gothique abordent des sujets très hétérogènes : vies de saints, recettes médicales et décoctions de plantes, recueils de prières et leçons de catéchèse rudimentaire, farces et sotties, sermons parodiques et scatologiques, ou encore lettres, chansons et poèmes de circonstance qui colportent des nouvelles sur l'actualité politique et militaire.

Publiées jusqu'à la fin du XVI^e siècle, c'est un corpus considérable de plus de 2 200 pièces gothiques qui a pu être dépouillé et dont aucun historien ou bibliophile n'avait soupçonné une telle ampleur. Ces livrets constituent un continent de papiers, remarquable par sa richesse et pourtant « ô combien » méconnu. En effet, parents pauvres de l'histoire du livre, les pièces gothiques n'ont suscité qu'un intérêt scientifique secondaire, comme le déplorait déjà Dominique Coq en 1989 :

Hormis quelques bibliographes et historiens du livre qui ont fait connaître un peu de ce que les bibliophiles et les collectionneurs des XVIII^e-XIX^e siècles avaient su exhumer et préserver, peu de littéraires, peu d'historiens ont vraiment utilisé cette source essentielle pour l'histoire culturelle, pour l'histoire de la littérature, pour l'histoire des mœurs de la société française de la première moitié du XVI^e siècle. Il y a là pourtant toute une matière brute, imparfaite dans la forme, mais souvent très vivante, sincère, spontanée, que le terme « gothique », avec sa nuance nostalgique d'archaïsme et de suranné, ne laisse guère deviner².

C'est dans cette perspective que s'inscrit cet article, conçu comme une réhabilitation des pièces gothiques, pan méconnu de l'édition française à la Renaissance. Afin de saisir les caractéristiques et les spécificités des pièces gothiques, il convient tout d'abord d'analyser la matérialité et le profil bibliographique de ces brochures, avant de cerner la périodisation et la répartition géographique de leur production et diffusion, puis d'identifier leurs lecteurs-auditeurs et enfin les usages de ces livrets.

¹ Je me permets de renvoyer le lecteur au livre tiré de ma thèse de doctorat menée sous la direction de Jean-Claude Schmitt à l'EHESS : Marion Pouspin, *Publier la nouvelle. Les pièces gothiques. Histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Histoire ancienne et médiévale, 2016, 640 p.

² Dominique Coq, « Les tribulations des plaquettes gothiques », *La Revue de la Bibliothèque nationale*, 33, 1989, p. 47-54, citation p. 54.



MATERIALITE ET PROFIL BIBLIOGRAPHIQUE DES PIÈCES GOTHIQUES

Un caractère typographique significatif

Les pièces sont imprimées soit entièrement, soit partiellement en caractères gothiques. Parmi les trois typographies gothiques attestées dans l'édition française à l'orée du XVI^e siècle, c'est la bâtarde parisienne qui, sans surprise, prédomine dans le répertoire des pièces gothiques. C'est l'écriture typique des livres en langue vernaculaire, celle que l'on apprenait à lire et à écrire à l'école, bien souvent la seule écriture que les gens moyennement instruits connaissaient.

Toutefois, pour certaines catégories de pièces gothiques, en particulier des livrets hagiographiques, ou afin de mettre en évidence les titres et les intertitres, les éditeurs privilégient d'autres types gothiques : la *textualis*, lettre de forme [Fig.1], sinon la *rotunda*, lettre de somme [Fig.2] qui étaient d'ordinaire réservées, respectivement, aux impressions liturgiques en français (jusqu'à leur révision par le Concile de Trente) et aux livres théologiques, juridiques et médicaux³.

Les publications francophones affichent, pour leur part, l'écriture alors dominante dans leurs régions d'édition. Il s'agit d'une variante de la lettre bâtarde : la *Schwabacher*, pour les pièces éditées entre 1480 et 1540 environ, avant que la *Fraktur* s'impose à son tour.

Le choix de la lettre gothique pour des publications de cette sorte est porteur de sens, surtout après la transition typographique des années 1530-1540, lorsque le monde de l'imprimerie se scinde en deux avec, d'un côté, des éditeurs qui restent fidèles à la lettre gothique et, d'un autre côté, une nouvelle génération d'imprimeurs – dits humanistes puisque inspirés de l'esprit de la Renaissance – qui recourt volontiers aux lettres rondes et italiques⁴. Ainsi, l'emploi du caractère gothique devient presque anachronique.

Certains historiens du livre ont avancé un argument économique au maintien du caractère gothique dans des ouvrages imprimés après la « révolution typographique ». Mais la cherté du matériel typographique empêchant le renouvellement des caractères par un imprimeur ne saurait être un facteur unique de la persistance des lettres gothiques dans certaines éditions. Le choix du gothique ne peut-il pas être dicté par le public visé, la nature du texte imprimé ou par d'autres impératifs d'ordre culturel ou esthétique ? Peut-il être imposé par l'imitation d'une œuvre antérieurement imprimée en gothique, à l'instar de l'ouvrage de Clément Marot publié en grosses gothiques par Jean Barbou sur le modèle de l'édition de Dolet de 1538⁵ ? Comment expliquer que des imprimeurs humanistes emploient ponctuellement le gothique pour leurs livrets d'actualité, tel que Chrétien Wechel pour sa brochure de 1531 sur la victoire du roi de Pologne⁶ ?

L'analyse de la production des officines, qui publient à la fois des pièces gothiques et des éditions en lettres rondes et/ou italiques, atteste deux grandes familles de critères pour justifier l'emploi du gothique. D'une part, le choix du caractère typographique peut être philologique et linguistique. En effet, les catégories de textes en gothique sont relativement

³ Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *L'histoire de l'édition française*, vol. 1, *Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 243-244.

⁴ Bien qu'en France nombre d'imprimeurs optent pour le caractère romain dès les années 1530, la lettre romaine n'est nullement découverte à ce moment-là. Cette lettre est apparue très tôt dans les incunables français, mais elle a été éclipsée par la suite avant de se développer à nouveau au début du XVI^e siècle, et finalement s'imposer. Sur l'évolution des caractères typographiques en France au XVI^e siècle, voir Clair Colin, *A History of European Printing*, Londres/New York/San Francisco, Academic Press, 1976, p. 159.

⁵ *Les œuvres de Clément Marot*, Lyon, M. Dolet, 1538 (Paris, BnF, Impr., Rés.Ye.1457) ; *Les œuvres de Clément Marot*, Lyon, Jean Barbou pour François Juste, 1539 (Paris, BnF, Impr., Rés.Ye.1477).

⁶ *La Grand Victoire du tresillustre roy de Poloine contre Vayevode, duc de Muldavie*, Paris, Wechel, 1531 (Paris, BnF, Impr., Rés p.M.116).



homogènes d'une officine à une autre. Le caractère gothique est bien souvent utilisé pour les mêmes classes de textes, à savoir les romans de chevalerie, les ouvrages de piété ou de moral, les traités médicaux et de droit, les histoires et la littérature de divertissement (chansons, théâtre, littérature facétieuse, etc.). Ce sont autant de catégories de textes dont relèvent les pièces gothiques. Au contraire, les lettres rondes et/ou italiques semblent être réservées aux textes anciens et aux œuvres d'auteurs contemporains, tels que Andreas Alciutus, Eloy de Vergier, Josse Clichtove, etc. Ainsi, Jacques Moderne, imprimeur-libraire lyonnais de 1526 à 1556, recourt à la typographie gothique pour ses publications de romans, de textes « récréatifs » et d'ouvrages de piété, tandis que ses lettres anciennes, ses éditions musicales et ses ouvrages religieux composés par des auteurs contemporains sont en lettres rondes et/ou italiques. Ainsi, le choix du caractère semble être déterminé par la nature du texte, comme c'était le cas pour les écritures manuscrites médiévales.

On observe également une certaine adéquation entre la typographie et la langue de l'ouvrage. Le caractère typographique dépend, d'une certaine manière, de la langue dans laquelle l'ouvrage est imprimé. En effet, parmi les imprimeurs dits humanistes, Simon de Colines – à qui l'on doit l'introduction dans l'imprimerie parisienne des réformes mises en œuvre par Alde à Venise – édite en gothique ses premiers ouvrages en langue française, tandis qu'au même moment les versions latines de ces textes sont imprimées en lettres rondes.

D'un autre côté, le choix du caractère gothique est dicté par des critères propres au marché du livre, à savoir un critère social (des sociologies différentes de la consommation livresque) et commercial (stratégies éditoriales). En effet, l'édition gothique renvoie à un marché spécifique. Le caractère typographique fonctionne comme une métonymie du contenu de l'édition et affiche le type de clientèle auquel le livre est destiné. Un même texte donne parfois lieu à deux éditions, l'une en lettres rondes, l'autre en gothique, que l'éditeur destine à des publics et à des usages divers – même si ces éditions devaient en réalité faire l'objet de lectures partagées entre différentes sociologies de lecteurs.

Le gothique peut aussi s'inscrire dans une stratégie éditoriale. Après la « révolution typographique », le caractère gothique devient progressivement une affaire d'ateliers « spécialisés ». Les historiens du livre ont longtemps prétendu que le choix du caractère s'était imposé par les habitudes et les capacités techniques des ateliers : ce seraient des typographes d'ordinaire fort pauvres qui auraient utilisé jusqu'à l'usure leurs alphabets gothiques et ce ne serait que plus tard, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, lorsque obligés d'acheter un matériel nouveau, qu'ils se seraient décidés à adopter la lettre ronde à laquelle leur public s'était peu à peu habitué. Or, on a de véritables dynasties d'imprimeurs-libraires gothiques qui continuent d'utiliser le gothique jusque dans la seconde moitié du XVI^e siècle et qui sont loin d'être modestes. Le caractère gothique relève ainsi d'une politique éditoriale : il s'agit d'utiliser un type typographique devenu caractéristique de certaines classes de textes et aussi – on le verra – d'une forme éditoriale populaire.

Ce choix du gothique peut aussi être conditionné par une tradition philologique, un certain conservatisme. En effet, nombre d'imprimeurs humanistes continuent jusque dans les années 1550 d'imprimer tout particulièrement les actes officiels en caractères gothiques. Par exemple, les textes de jurisprudence édités par Jean André, libraire juré de l'Université de Paris de 1534 à 1552, travaillant souvent avec l'imprimeur Jean Janot, sont exclusivement en gothique jusqu'en 1538. Si, déjà entre 1536 et 1541, ses éditions de traductions d'auteurs classiques combinaient les lettres rondes et italiques, il faut attendre l'année 1543 pour que ceux-ci s'imposent aussi dans ses éditions d'actes officiels. Ainsi, lorsqu'un imprimeur n'est pas spécialisé dans les publications en gothique, l'emploi d'une telle typographie répond à un souci de conformité avec une forme traditionnelle.

Quelques rares pièces ne sont que partiellement imprimées en gothique : elles combinent deux types de police typographique, le gothique et la lettre ronde. Ces variations



typographiques relèvent de la mise en pages : souvent situées en page de titre, elles mettent en exergue l'adresse, le colophon, ou le privilège d'imprimer, et participent ainsi à la publicité de l'atelier typographique. Parfois, cette *varietas* différencie la partie du texte en langue vernaculaire de celle qui est en latin. Cela se double d'une organisation binaire du texte selon le public visé : un texte central en gothique et en langue vernaculaire, face à un texte marginal, en lettres rondes et en latin, destiné à un public certainement un peu plus averti.

Les pièces gothiques : à la frontière du « non-livre »

Les pièces gothiques adoptent un « format de poche ». Elles sont majoritairement éditées en *in-quarto* jusqu'en 1510 environ, puis en *in-octavo*. Cette évolution est représentative de celle qui est attestée pour l'ensemble de l'édition imprimée. Bien que les pièces aient été rognées et reliées aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce qui pose des difficultés pour déterminer leurs dimensions exactes, le *in-quarto* mesure en moyenne 18 cm sur 13 et le *in-octavo* 10 cm sur 8.

Les brochures contenant des farces, des sotties et des moralités adoptent un format singulier, de type allongé, haut et étroit ; ce format *agenda* devait permettre aux comédiens de garder la pièce dans leur poche. La forme produisant du sens⁷, le format et la faible épaisseur des pièces gothiques devaient induire une posture et un mode de lecture particuliers.

L'adoption du livret ne s'est pas faite sans modèle. Le « livre de poche » (le livret) ne naît pas avec l'imprimerie et encore moins avec Alde Manuce et sa collection « portative ». Ces éditions aldines *in-octavo*, qu'il décrit dans son édition des *Satires* de Juvénal (1501) comme « *ut commodius teneri manibus* » et visant à faciliter la lecture et la manipulation des auteurs classiques, ont certes lancé une mode de formats réduits adoptée ensuite par le petit monde des humanistes, mais on utilisait déjà le petit format pour d'autres ouvrages, les livres de piété et d'Heures. Le format de ces livres religieux était en effet conditionné par leur usage quotidien, qui exigeait une manipulation et un transport aisés.

Les toutes premières pièces gothiques, celles de dévotion qui ont été imprimées à partir des années 1470, perpétuent par bien des aspects le succès de deux types de brochures de dévotion répandues au Moyen Âge : le *libellus* manuscrit, qui constitue « une forme de littérature dévote » extraite des vies de saints⁸, et les livrets xylographiques, qui aident à mémoriser le Nouveau Testament, enseignent les prières élémentaires, guident les mourants, commentent iconographiquement certains textes des Écritures (Apocalypse, Cantique des Cantiques) et peuvent servir de livres d'école aux enfants ou aux clerges⁹. Ces livrets manuscrits, xylographiques, puis typographiques de vies de saints et de catéchisme rudimentaire ont préparé la sécularisation de la brochure sous un autre type : les pièces d'actualité, suivies bientôt des libelles, écrits de combat politique et religieux qui perdurent jusqu'au XX^e siècle¹⁰.

Les pièces gothiques comportent un nombre limité de feuillets, entre quatre et huit feuillets en moyenne. Seuls les livrets hagiographiques ont tendance à être plus volumineux

⁷ The « packaging » of a text as a book has acknowledged influences on its readers. [...] The physical book can be said to embody his expectations of how the book will be used, where it will be read and stored, whether its readers need illustrations and diagrams, etc. Margaret M. Smith, *The Title-Page : its early Development, 1460-1510*, Londres, The British Library/New Castle, Oak Knoll Press, 2000, p. 9.

⁸ Alain Boureau, « Adorations et dévotions franciscaines. Enjeux et usages des livrets hagiographiques », dans Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1986, p. 30-31 ; Joseph-Claude Poulin, « Les libelli dans l'édition hagiographique avant le XII^e siècle », *Beihefte der Francia*, 63, 2006, p. 15-193.

⁹ W. L. Schreiber, *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XV^e siècle*, vol. 4, *Livres xylographiques et xylo-chirographiques*, Berlin/Leipzig, Cohn/Harrassowitz, 1902 ; *Blockbücher des Mittelalters : Bilderfolgen als Lektüre (Gutenberg-Museum, Mainz, 22 Juni 1991 bis 1. September 1991)*, Mayence, P. von Zabern, 1991.

¹⁰ Jean-Yves Mollier et Maurice Carrez (dir.), « Écrire pour convaincre. Libelles et brochures, XVI^e-XX^e siècles », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 90-91, 2003.



avec une dizaine de feuillets. Étant donné que le format des pièces gothiques évolue au tournant du XVI^e siècle, ramenons la diversité du nombre de feuillets au nombre de feuilles d'imprimerie nécessaires pour chaque édition. On constate alors que la publication d'une pièce gothique ne nécessitait le plus souvent qu'une seule ou deux feuilles d'impression.

Les pièces gothiques appartiennent ainsi à la catégorie des livrets, celle des « non-livres »¹¹. Cela les distingue de quantité d'« histoires », notamment les romans de chevalerie, et d'autres livres qui, même s'ils abordent des thèmes assez proches, relèvent d'autres intentions, d'autres usages, voire interpellent d'autres publics. En effet, la brièveté du texte, duquel dépend le format, présume un usage privilégié. Comme le suppose Alain Boureau à propos des vies de saints, tout texte un peu long « implique des conditions de manipulation et des coûts qui excluent l'usage « manuel » et réintègrent le livre dans les pratiques savantes de la lecture »¹².

Une présentation modeste

Comme pour l'ensemble des incunables, les premières pièces gothiques reprennent les normes de présentation établies par la tradition manuscrite. Puis, vers 1500, leur apparence physique est standardisée, avec un titre ou un début du titre en gros points, surmontant bien souvent une figure, suivie d'un texte rompu par de nombreuses pauses visuelles. En dépit de cette standardisation, les pièces gothiques restent attentives aux évolutions des post-incunables, notamment humanistes. Elles en adoptent peu à peu des caractéristiques formelles, telle que la disposition du titre en cul-de-lampe.

Par rapport au reste de la production imprimée, les pièces gothiques se caractérisent par leur présentation extrêmement sobre. Mises à part quelques rares exceptions¹³, tout concourt à une contraction des temps et des coûts de production, signe d'une volonté d'épargne de la part de leurs producteurs. De par la brièveté de leurs textes, elles sont rapides à éditer, et ce à peu de frais, comme le résume cette brochure contenant des recettes médicinales :

Et pourtant que à narrer tout ce qui appartient entierement ausdictes
maladies diverses et grandement differentes, convendroit faire livre
plus gros que la Bible (comme j'ay ja faict en latin non imprimé) qui
seroit grand coust et longitude de temps pour iceluy mettre en
impression.¹⁴

De plus, les figures qui les agrémentent sont presque systématiquement gravées en encre noire, ce qui implique un seul passage sous la presse. Le soin apporté aux éditions est relativement faible, comme l'atteste le grand nombre de coquilles. Elles sont imprimées à la hâte, voire dans la « précipitation » comme le prétend un éditeur d'un livret en lettres romaines pour discréditer les éditions concurrentes, en gothique.

¹¹ La limite entre le livre et le non-livre (le livret) se situe, selon les bibliographes, à vingt-quatre feuillets. Albert Labarre, « Sur l'éminente dignité des "pièces" », *Revue française d'histoire du livre*, 84-85, 1994, p. 335-340. De la même manière, les *Chapbooks* du XVII^e siècle anglais (*small books* et *double books*) comprennent également vingt-quatre feuillets, tandis que les *pliegos sueltos* adoptent une limite plus haute avec trente-deux feuillets. Cette limite de vingt-quatre feuillets est celle que la communauté internationale a adoptée à l'UNESCO en 1964 pour définir le terme « livre ».

¹² Alain Boureau, « Adorations et dévotions franciscaines... », article cité, p. 30.

¹³ Une petite dizaine de pièces s'écartent de cette norme typographique par la présence de couleur (certaines combinent des lettres noires et rouges, impliquant deux passages sous la presse) ou par la finesse de leurs figures imprimées (gravures sur cuivre).

¹⁴ Claude Blancherose, *Brief, salutifere et trop plus que necessaire conseil, avec vng regime bien laconicque, pour pour ueoir aux presentes tres perilleuses maladies ayans cours en diuers lieux. Mis en lumiere par maistre Claude, dict Blanche rose*, [Lyon, Nourry], vers 1531 (Paris, BnF, Arsenal, 8-S-11031 - 3), fol. b6v-b7.



La présentation formelle des pièces gothiques se normalise et se rationalise donc à des fins économiques évidentes. La standardisation et la sobriété de la mise en pages doivent permettre de réduire le temps et le coût de la composition-fabrication du texte à imprimer. De même, les pages de titres aux termes accrocheurs sont promptes à capter l'attention de la clientèle, en particulier les lecteurs dont l'œil était déjà accoutumé à ces livrets uniformes, aisément reconnaissables et repérables sur les étals des libraires.

C'est la combinaison de tous ces critères – le format, l'apparence modeste, le volume réduit et le caractère typographique dont dépendent en quelque sorte la langue et les types de textes – qui distingue les pièces gothiques du reste de l'édition imprimée. La pièce gothique a ainsi peu à peu fixé une certaine forme d'imprimé, dont la matérialité, investie d'un ensemble de signaux, est perçue instinctivement comme une publication à caractère populaire.

2. RYTHME ET GEOGRAPHIE DE LA PRODUCTION DES PIÈCES GOTHIQUES

Le rythme de l'édition des pièces gothiques : évolution quantitative et regards qualitatifs

La production des pièces gothiques s'étend des années 1470 environ à la fin du XVI^e siècle. Si en moyenne dix-sept brochures sortent des presses chaque année, cette production accuse en réalité une cadence très contrastée, avec une forte croissance des années 1470-1480 aux années 1530, suivie d'une phase descendante progressive de 1540 jusqu'à la fin du XVI^e siècle [Fig.3]. Près de 80 % du corpus est publié avant les années 1540 (compte tenu que près de 8 % des brochures n'ont pu être datées)¹⁵. Cette forte progression jusque dans les années 1540 s'explique en partie par le développement général du marché de l'imprimé avec la prolifération des ateliers typographiques et par la diffusion de la culture écrite et des pratiques de lecture dans une fraction de plus en plus large de la population.

Les occasionnels, ces journaux publiés à l'occasion d'un événement particulier, fonctionnent comme des baromètres immédiats de l'actualité [Fig.4]. Publiés peu de temps après l'événement, le public n'attend en moyenne que quelques jours pour des événements survenus en France, mais deux ou trois semaines pour des nouvelles venant de l'étranger. Ainsi, la pièce sur le sacre de François I^{er} est publiée le 29 janvier 1515, soit quatre jours seulement après la cérémonie¹⁶. Les nouvelles des feux de joie réalisés au Palais le 4 juillet 1530 en l'honneur de la délivrance des Enfants de France et de leur arrivée à Bayonne ont été « imprimées le lendemain, mercredi cinquième de juillet »¹⁷.

Le rythme de publication de ces brochures témoigne de la réactivité des éditeurs à la conjoncture politico-militaire : les forts contrastes interannuels coïncident avec les temps forts des guerres d'Italie menées par Charles VIII en 1494-1495, puis par Louis XII en 1499-1500. Ainsi, entre septembre 1493 et juillet 1495, on connaît trente-cinq pièces de ce genre. De la

¹⁵ La qualité sérielle de ces livrets en fait des sources historiques de premier ordre ; ils se prêtent à une approche quantitative et statistique, dont les historiens du livre reconnaissent, depuis plusieurs décennies déjà, l'intérêt pour l'histoire des cultures liées au livre et à l'imprimé. La bibliométrie, étude quantitative du livre, permet d'apprécier le champ social de l'imprimé. Sur ce point, voir *Mesure(s) du livre. Colloque organisé par la Bibliothèque nationale et la Société des études romantiques (25-26 mai 1989)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1992 ; Frédéric Barbier, « Pour une approche statistique de la production imprimée française aux XVIII^e et XIX^e siècles », *BEC*, 147, 1989, p. 563-581 ; Roger Chartier et Daniel Roche, « L'histoire quantitative du livre », *Revue française d'histoire du livre*, 16, 1977, p. 477-501 ; Emmanuel Le Roy Ladurie, « Une histoire sérielle du livre, 1452-1970 », *Histoire, économie et société*, 14/1, 1995, p. 3-24.

¹⁶ L'ordre du Sacre et couronnement du Roy treschrestien nostre sire Francoys de valoys, premier de ce nom, Paris, Janot, 1515 (Paris, BnF, Impr., Rés.Lb³⁰.21).

¹⁷ La grande triumphe, et entrée des enfans de France, et de Madame Alienor, en la ville de Bayonne, [Paris, Bossozel], vers 1530 (Paris, Bibliothèque Mazarine, 8-35470 Rés).



même manière, les années 1509-1512, puis 1514-1515 enregistrent les pics les plus importants de l'ensemble de la période, en lien avec l'actualité militaire (conquête de Venise et reprise des hostilités contre l'ancien allié le pape Jules II) et les grandes heures et malheurs de la vie de cour (obsèques d'Anne de Bretagne et de Louis XII, couronnement de Marie d'Angleterre, avènement de François I^{er}). Entre 1482 et 1529, nous avons ainsi dénombré 319 bulletins d'information encore conservés dans les bibliothèques publiques. Après les années 1530, la production ralentit et se réduit jusqu'à s'éteindre vers 1565. Cela s'explique, non pas par une baisse significative de l'événementiel ou de l'attrait des brochures d'actualité, mais par la « révolution typographique » et par la réglementation accrue des impressions politiques. La production se réoriente vers un autre modèle de presse d'actualité, désormais éditée en lettres romaines.

L'analyse du rythme de publication de ces brochures d'actualité révèle la grande réactivité de ces imprimés à la conjoncture, ainsi que leurs principaux facteurs de production. D'une part, l'importance des événements (les cérémonies du pouvoir) et leur caractère positif (les défaites ne sont pas divulguées, à l'inverse des batailles et des sièges victorieux en Italie) stimulent la production de ces livrets. D'autre part, l'éloignement royal induit également une intensification des publications, celles-ci se substituant dans une certaine mesure au roi absent en son royaume¹⁸.

De la même manière, après 1540, et surtout à partir des années 1560, les brochures relevant du religieux et de la littérature enregistrent une forte baisse. Elle s'explique à la fois par la raréfaction du caractère gothique qui s'opère au cours de la « révolution typographique » et par la réorientation de l'ensemble du répertoire livresque sous l'effet de l'Humanisme et de la Réforme. La littérature médiévale, ou du moins certaines formes littéraires médiévales – celles-là mêmes que diffusent la plupart des pièces gothiques relevant du champ littéraire – accusent un net recul dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Ce recul résulte de la renaissance littéraire qui se développe dans trois orientations : la littérature humaniste, la littérature courtoise et la littérature engagée. Les années 1560 marquent traditionnellement un tournant dans l'histoire de l'édition française : on enregistre les premiers signes d'un déclin de l'art du livre (baisse de la qualité du papier et de la typographie) et d'une nouvelle gamme de publications avec les pamphlets. Cette réorientation du répertoire livresque est perceptible dès les années 1545-1560 dans les inventaires après décès comprenant des bibliothèques privées : les romans de chevalerie se font de moins en moins nombreux, tandis que triomphent les ouvrages d'auteurs antiques ou de poètes modernes, ainsi que les éditions revues de l'Écriture et des œuvres des Pères¹⁹.

De plus, la transformation profonde de l'Église romaine instituée par le concile de Trente n'est probablement pas étrangère au quasi-abandon des livrets religieux gothiques. Les livres religieux ne disparaissent pas, mais ils se dirigent vers un nouveau corpus de textes qui correspond mieux aux aspirations de l'Église. Les effets de cette Réforme sur les activités éditoriales sont manifestes dans le corpus des pièces gothiques. Par exemple, les pièces gothiques qui débitent de manière séparée des chapitres de la *Légende Dorée* se raréfient, de même que l'œuvre intégrale de la *Légende Dorée* n'est plus rééditée à partir de 1549. Se met en effet en place un nouveau corpus de sainteté qui se veut plus docte, moins miraculeux et mettant plutôt l'accent sur le véridique, certes édifiant. De la même manière, les livrets gothiques de catéchisme ont sans doute pâti de leur similitude avec les opuscules bon marché

¹⁸ Marion Pouspin, « Les "pièces d'actualité" politique françaises : Événements, représentations et mémoire », *Images re-vues. Histoire, anthropologie, histoire de l'art*, 5, 2008 [en ligne : <http://imagesrevues.revues.org/111>].

¹⁹ Albert Labarre, *Le livre dans la vie amiénoise du seizième siècle : l'enseignement des inventaires après décès, 1503-1576*, Paris/Louvain, Nauwelaerts, 1971, p. 361.



servant à la propagande réformée, ces petits recueils de commandements de Dieu et d'abrégés de catéchisme qui ont été prohibés par la faculté de Théologie de Paris dès 1543.

La géographie de la production et diffusion des pièces gothiques

L'évaluation de la géographie de l'édition des pièces gothiques repose sur l'identification des lieux de production. Or, si les noms des localités apparaissent peu à peu dans l'adresse, imprimée en page de titre ou repoussée dans le colophon, nombreux sont les imprimeurs qui éditent encore leurs brochures sans adresse ni marque typographique – parce qu'il ne s'agissait pas là d'une production de qualité, ou peut-être dans la perspective de les écouler en d'autres lieux que les marchés locaux²⁰. Cela donne la mesure des difficultés qui font obstacle au repérage des lieux de production de ces livrets.

Outre l'adresse, le paratexte éditorial multiplie les paramètres d'identification des imprimeurs-libraires et des lieux d'édition : le colophon, la marque typographique, le privilège d'imprimer et de vendre. En leur absence, on peut tenter d'attribuer des pièces anonymes à un atelier donné en comparant le matériel typographique de la pièce anonyme avec celui d'une pièce-modèle qui contient le nom ou la marque de l'imprimeur-libraire. Toutefois, cette méthode a ses limites, dans la mesure où les figures pouvaient circuler entre ateliers et les copies de matériel typographique étaient fréquentes.

Les pièces gothiques en langue française sont émises dans quatre aires géographiques [Fig.5], au premier rang desquelles la France constitue le premier producteur de publications de cette sorte. Plus étonnant est le poids des Pays-Bas, en particulier d'Anvers. En plus d'un marché proprement local, des imprimeurs et libraires anversoises ont eu conscience des potentialités du marché étranger. Ils ont ainsi proposé des textes de toutes sortes et en toutes langues. Une troisième aire géographique se dessine autour de la Suisse, en particulier à Genève où Wygant Köln imprime ses propres traductions de lettres de nouvelles, d'allemand en un français assez médiocre, tandis que Jean Belot et Louis Cruse publient en français des pièces d'édification répondant aux besoins courants de la population d'un diocèse. Derniers espaces de production de ces livrets : l'Angleterre, où quelques dictionnaires anglo-normands sont édités, et l'Italie où deux brochures d'actualité ont été publiées en langue française, l'une à Rome et l'autre à Milan. Elles sont toutes deux porteuses de messages politiques : reproduisant une lettre rédigée à Rome en avril 1509 au sujet de la trahison des Vénitiens, la pièce romaine expose à un public déjà acquis à la cause française les méfaits des Vénitiens, tandis que la brochure milanaise sur la bataille de Pavie de 1525 célèbre la victoire et la grandeur impériales.

Sur cette carte [Fig.5], apparaissent quatre groupes de sites de production de pièces gothiques. Un groupe de tête réunit les trois pôles les plus actifs de la production livresque : Paris-Lyon-Rouen, avec environ 77 % du corpus. Le second groupe rassemble les centres français « secondaires », comptabilisant près de 6 % de la production. Ensuite, les centres hollandais, italiens, anglais et genevois constituent 5 % du corpus, dont la moitié pour la seule ville d'Anvers. Enfin, gardons à l'esprit que, pour 13 % des pièces gothiques, dépourvues d'indication de lieu, la typographie et le centre d'impression/édition n'ont pas pu être identifiés. Il ressort de ces chiffres une certaine similitude entre la répartition géographique des publications de pièces gothiques et celle du reste de la production livresque : les quatre pôles principaux qui se dégagent – Paris (50 % du corpus), Lyon (20 %), Rouen (7 %) et Anvers

²⁰ Chiara Ruzzier, Xavier Hermand et Ezio Ornato, *Les stratégies éditoriales à l'époque de l'incunable : le cas des anciens Pays-Bas*, Turnhout, Brepols (Bibliologia, 33), 2012.



(2,5 %) – sont également les centres les plus actifs du monde de l'imprimé en langue française²¹.

La prépondérance de Paris dans l'édition de pièces gothiques demeure écrasante. Elle est également confirmée par les pièces « virtuelles », c'est-à-dire celles qui sont aujourd'hui absentes des fonds de bibliothèques publiques mais que dont l'existence est attestée soit dans les catalogues de vente ou d'anciens catalogues de bibliothèques, soit par leur reproduction au XIX^e siècle²². Le poids des éditions parisiennes ne semble pas résulter des aléas de la transmission des pièces au gré des préoccupations des collectionneurs. L'examen des opuscules gothiques acquis par le collectionneur Fernand Colomb atteste au contraire une surreprésentation des pièces lyonnaises²³. Paris, le cœur du marché des éditions parisiennes, se tenant hors de sa pérégrination, F. Colomb n'a pu acheter que des pièces parisiennes issues de l'« exportation ». Le poids des éditions parisiennes ne semble pas être lié aux critères de sélection opérée par les collectionneurs. Cette prépondérance parisienne dans la production des pièces gothiques serait-elle alors l'effet du prisme des bibliographies qui ont longtemps privilégié le recensement de la production parisienne au regard des publications des autres villes ? Cette hypothèse ne tient pas non plus, dans la mesure où la situation s'est peu à peu améliorée avec le recensement des éditions provinciales à l'aide des fichiers d'imprimeurs/libraires. De plus, si on observe la densité des producteurs de pièces gothiques et le fait que des impressions parisiennes soient parfois copiées en province, tout concourt à croire en une prépondérance certaine et en un véritable rayonnement de Paris en matière de pièces gothiques.

Toutefois, l'écrasante prépondérance du groupe de tête Paris-Lyon-Rouen face à un quasi-désert provincial s'atténue au cours du XVI^e siècle. Après 1550, les centres « secondaires » français prédominent (Troyes, Tours, Bourges, Rouen). L'édition des pièces gothiques déplace en province son centre de gravité, à l'instar de la production de la gravure sur bois qui a été peu à peu éliminée du marché parisien au profit de la gravure sur cuivre²⁴.

Tous les centres d'imprimerie et toutes les officines ne produisent pas des pièces gothiques. Vers 1550, sur la quarantaine de villes françaises qui possèdent des presses d'imprimerie, moins d'une dizaine (globalement les plus importantes) en publient. Et parmi les

²¹ Paris produit 2 850 éditions entre 1470-1500, 6 000 éditions entre 1501 et 1530, et en totalise 25 000 entre 1501-1600. Au second rang, Lyon comptabilise 1 140 éditions entre 1473-1500, puis 2 500 entre 1501-1530 et au moins 15 000 éditions entre 1501-1600. À un modeste troisième rang national, suivi loin derrière par Toulouse et Caen, Rouen édite 151 ouvrages entre 1485 et 1500 et plus de 2 500 entre 1501 et 1600. Ces chiffres sont tirés des études suivantes : Pierre Aquilon, « Les réalités provinciales », dans Roger Chartier, Henri-Jean Martin (dir.), *L'histoire de l'édition française*, op. cit., p. 351 ; Jeanne-Marie Dureau, « Les premiers ateliers français », dans *Ibid.*, p. 217-225 ; Alain Girard, « Les incunables rouennais », dans *Ibid.*, p. 464 ; Jean-Dominique Mellot, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730) : dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des chartes, 1998, ainsi que Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 271.

²² La répartition géographique des pièces « virtuelles » est quelque peu similaire à celle des pièces gothiques domiciliées, avec 38 % de pièces parisiennes, 18 % de livrets lyonnais et 8 % brochures rouennaises.

²³ Fernand Colomb, second fils du célèbre navigateur, a parcouru l'Europe entre 1510 et 1536 en quête de livres pour sa future bibliothèque. Au hasard des étals de libraires et des marchés, il a recueilli près de 15 000 ouvrages de toutes sortes, allant des écrits considérés comme « populaires » aux manuscrits ou imprimés d'une plus grande valeur. Parmi sa collection hétéroclite, on trouve une myriade de livrets gothiques et de brochures analogues italiennes et espagnoles. À sa mort, sa riche collection a été léguée à la cathédrale de Séville avant d'être pillée en 1884. Une partie de sa collection fut ainsi dispersée en Europe, si bien que certaines de ces pièces sont aujourd'hui conservées dans des bibliothèques publiques françaises. Sur ce point, voir Jean Babelon, *La bibliothèque française de Fernand Colomb*, Paris, Honoré Champion, 1913 ; Mark P. McDonald, *The Print Collection of Ferdinand Columbus (1488-1539). A Renaissance Collector in Sevilla*, Londres, British Museum, 2004, 2 vol.

²⁴ Jean Adhémar, « Hypothèses sur la formation des imagiers provinciaux français du XVII^e et du XVIII^e siècle », *Arts et traditions populaires*, 3/3 juillet-septembre 1955, p. 208-210.



producteurs de pièces gothiques, il convient de distinguer des éditeurs ponctuels de ces livrets d'une part et les ateliers plus ou moins spécialisés dans ce type d'impression d'autre part.

Des producteurs ponctuels utilisent l'une de leurs presses vides pour éditer ces brochures de faible coût de revient et d'un débit facile, afin de dégager un pécule substantiel pour financer les entreprises plus volumineuses. Pour d'autres, les pièces constituent parfois tout un pan de leur production. Se profilent même des dynasties d'imprimeurs-libraires spécialisées dans les pièces gothiques, au premier rang desquelles on a les ateliers parisiens des Le Caron-Nyverd et des Trepperel-Janot et les firmes lyonnaises des Mareschal-Chaussard et des Nourry-Sainte-Lucie.

Le marché de proximité, à savoir le commerce de détail et la pratique boutiquière, demeure selon toute vraisemblance le substrat de l'activité des éditeurs de pièces gothiques. Quelques brochures attestent en effet une vente directe sur les étals des libraires-éditeurs et une acquisition par l'achat. Par exemple, le livret d'entrée de la reine Éléonore à Paris en 1530 indique, en page de titre, l'adresse du libraire et la somme à déboursier pour l'acquérir :

Ceux qui me voulez achepter
Allez faire solucion
Devers Nicolas Sautier
Qui m'a mys en impression
Vous en fera ostention
Le cent aurez pour cent liards [soit trois deniers l'exemplaire]
Me troverés en sa maison
Pres le colliege des Lombards²⁵

Les pièces gothiques sont aussi vendues sur des marchés extérieurs à leur centre d'impression, par colportage ou bien dans le cadre de réseaux de distribution mis en place par des éditeurs. Ainsi, des pièces sont imprimées à Rouen pour le compte de libraires établis à Paris, à Caen et à Rennes. D'autres sont produites à Lyon pour le compte de libraires parisiens. Et des libraires installés à Rouen et à Lille ont confié à des typographes parisiens quelques-unes de leurs impressions. Ces pièces adressées à des marchés extérieurs suivent le circuit de distribution traditionnel de l'édition française, à l'exemple de Rouen et de sa zone d'influence traditionnelle, la Normandie et la Bretagne. Par exemple, une édition rouennaise des *Faintises du monde* est expressément destinée à être débitée dans trois centres différents : à Rouen par Richart Macé « demourant [...] aux cinq chappeletz devant nostre dame pres le portail des libraire » ; à Rennes où se trouve son parent, Jehan Macé, et enfin à Caen où Michel Angier, un correspondant des Macé, s'était établi²⁶.

Les notules de Fernand Colomb où il note le lieu d'acquisition de ses brochures attestent aussi une diffusion des pièces gothiques par colportage, en France et dans les pays

²⁵ *Le venite nouveaument fait A la noble Royne de France*, Paris, Nicolas Savetier, 1530 (Paris, BnF, fonds Rothschild, IV.6.174 - 1), fol. a1.

²⁶ « Les faintises du monde Imprimés à Rouen Pour Jehan Mace demourant à Rennes Pour Michel Angier demourant à Caen et pour Richart Macé demourant à Rouen aux cinq chappeletz devant nostre dame près le portail des libraires », *Les faintises du monde*, Rouen, Richard Macé / Rennes, Jean Macé / Caen, Michel Angier, vers 1511-1515 (Paris, BnF, Impr., Rés p.Ye.332), fol. 1.



limitrophes. Le jeune collectionneur a notamment acquis des livrets parisiens à Lyon, à Montpellier et à Turin, ainsi que des éditions lyonnaises et toulousaines à Montpellier. Au cours de sa pérégrination, il a également acheté des brochures françaises à Turin, Milan et Anvers par exemple. Ces notules témoignent d'une large circulation des pièces gothiques, mais une circulation qui reste essentiellement urbaine toutefois.

Outre cette circulation, disons physique, des pièces gothiques vers des marchés extérieurs, les brochures circulent aussi par le biais de la copie. Des impressions notamment parisiennes servent de modèles à des éditions provinciales et étrangères (genevoises ou hollandaises), et inversement. Ainsi, la *Proposition faite en personne de la Majesté Imperiale, aux Electeurs, Princes, et Estatz du saint Empire*, est « Imprimée à Rouen par Jehan Lhomme selon l'exemplaire imprimé en Anvers. L'an M.D. xli.²⁷ ».

3. LES PIÈCES GOTHIQUES, UNE PRODUCTION À LARGE DIFFUSION

Les pièces gothiques constituent une production livresque à large diffusion. Même si l'évaluation de cette diffusion et de ses marges ne peut reposer que sur des indices de consommation du livret, plusieurs éléments concourent à considérer ces brochures comme des publications populaires. La densité potentielle des lecteurs et auditeurs dépend effectivement de l'accessibilité et de la lisibilité de ces imprimés.

Les modalités d'accessibilité et de lisibilité

La modestie des coûts de fabrication et du prix de vente des pièces gothiques les rend accessibles à toutes les bourses. Le prix d'un imprimé variant selon le format, la longueur de l'ouvrage, la quantité des impressions, la présence de reliure et d'illustrations et, enfin, de sa langue – ancienne ou vernaculaire –, toute la matérialité de la pièce gothique en fait une brochure à bon marché.

L'inventaire après décès de l'imprimeur-libraire Jean Janot († 1522), les notules des livres de comptes tenus par le collectionneur Fernand Colomb, ainsi que des distiques ou courtes annonces publicitaires placés en page de titre de pièces gothiques permettent d'estimer une échelle de prix de ces livrets.²⁸ En moyenne, les pièces *in-octavo* coûtaient deux deniers par cahier de huit feuillets et, celles *in-quarto*, un-et-demi à deux deniers par cahier de quatre feuillets. Toutefois, le prix varie fortement d'un lieu à un autre, à l'exemple d'Avignon où Jean de Channey vend ses éditions *in-octavo* de huit feuillets plus cher que la moyenne. Le prix varie également selon les nécessités financières engagées, selon s'il a fallu par exemple rémunérer le poète d'une pièce de circonstance. Ainsi, Fernand Colomb achète pour trois deniers une pièce *in-octavo* de huit feuillets contenant un poème de Pierre Gringore²⁹. Somme toute, les pièces gothiques restent des publications à bon marché en comparaison avec les petites plaquettes de grammaire, en lettres romaines, grecques ou italiques, vendues de deux à huit deniers par Simon de Colines à la même époque.

Comparées aux salaires de l'époque – un compagnon peintre et imprimeur recevait un salaire quotidien d'environ huit sous, tandis qu'un ouvrier et compagnon des métiers du

²⁷ *La proposition faite en personne de la Maiesté Impériale, aux Electeurs, Princes, et Estatz du saint Empire, en la cité de Reinsbourg. L'an .M.D.xli.*, Rouen, Jean Lhomme, 1541 (Paris, BnF, Impr., Rés.M.1012), fol. b4v.

²⁸ Graham A. Runnalls, « La vie, la mort et les livres de l'imprimeur-libraire parisien Jean Janot d'après son inventaire après décès (17 février 1522 [n.s.]) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 78, 2000, p. 797-850. Tenant compte des titres et du nombre de feuilles indiqués, quinze titres sur les 159 ouvrages prisés peuvent être identifiés à des pièces gothiques.

²⁹ *La piteuse complainte que fait la terre sainte aux princes prelatz et seigneurs crestiens*, s.l., s.n., vers 1500 (Séville, BC, 15.2.16-6).



bâtiment gagnait cinq à six sous –, les pièces gothiques, vendues à moins d'un demi-sol l'exemplaire environ, peuvent pénétrer dans tous les foyers.

Concernant les tirages de ces livrets, nos connaissances restent limitées à ce sujet. Aucun acte notarié conclu entre un imprimeur et un libraire au sujet de ces brochures ne nous éclaire sur ce point – l'absence de tels contrats atteste paradoxalement la modestie de leurs coûts, dans la mesure où la conclusion d'un contrat alourdirait leurs coûts de fabrication. Cela étant, l'inventaire après décès de Jean Janot donne une échelle de grandeur de ce que pouvaient être les tirages de ces minces publications : pour la quinzaine de pièces gothiques prisées dans l'inventaire, le nombre des exemplaires varie entre 50 et 900, la moyenne étant de 450 exemplaires. Au vu de ce chiffre, le tirage des pièces semble assez élevé comparé à celui des autres ouvrages inventoriés, pour lesquels moins de 100 exemplaires sont présents dans l'atelier de J. Janot à sa mort. Mais il s'agit là des exemplaires qui sont encore invendus en 1522, sans que l'on connaisse le nombre de ceux qui ont été écoulés avant sa mort. Runnalls estime que 80 % des ouvrages imprimés par J. Janot étaient tirés à 600 exemplaires, et un petit nombre (dont font partie la plupart des pièces gothiques qui ont pu être identifiées dans l'inventaire) à 1200 exemplaires environ³⁰. Autre hypothèse : cet écart entre le nombre d'exemplaires des pièces gothiques et celui des autres ouvrages peut aussi s'expliquer par la date plus ou moins récente de l'édition, si bien qu'un ouvrage publié peu de temps avant le décès de J. Janot n'aurait pas vraiment eu le temps d'être écoulé et figure dès lors en grand nombre dans l'inventaire. On peut donc simplement certifier que les tirages des pièces gothiques s'élevaient au moins jusqu'à 900 exemplaires, ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne des éditions françaises, évaluée autour de 600 exemplaires³¹.

Afin d'être compréhensibles et accessibles par le plus grand nombre, les textes mis en livrets gothiques sont imprimés dans un « langage intelligible et commun », « maternel et vulgaire », condition *sine qua non* pour atteindre le « peuple »³². Cette langue vulgaire, c'est le français, un français « standard ». C'est la langue véhiculaire des Français septentrionaux. À la fin du XV^e siècle dans la région lyonnaise et la partie méridionale de la France, cette langue n'était comprise et lue que par des catégories limitées de populations, celles qui entretenaient des relations suivies avec ces Français septentrionaux en particulier par l'intermédiaire de l'administration royale ou du négoce. Autrement dit, cette langue était directement compréhensible par cette fraction dynamique de la population urbaine que forment les « gens de métiers » et qui accèdent régulièrement aux charges de la magistrature municipale. L'emploi de ce français commun autorisait une large circulation des pièces gothiques au-delà d'une diffusion purement locale.

Quelques pièces gothiques conservent toutefois des formules latines. Moins d'une centaine de brochures sur les 2200 répertoriées contiennent du latin. Beaucoup consistent en des séquences liturgiques ou des citations bibliques latines, imprimées généralement dans la marge. Plus rarement, des brochures comportent un texte bilingue : la version latine est disposée en manchettes, tandis que la version vernaculaire occupe le centre de la page. Une telle organisation binaire du texte semble répondre à une lecture plurielle, partagée, de ces livrets. Ainsi commence la *Consolation des Desolez* :

Me suys mis à composer ce petit oeuvre [*sic*] rithmique en francoys
pour les simples gens : lequel ay muni de divines sentences et

³⁰ Graham A. Runnalls, « La vie, la mort et les livres... », art. cité, p. 821.

³¹ Roger Chartier, Henri-Jean Martin (dir.), *Le livre conquérant...*, op. cit., p. 341.

³² Claude Blancherose, *Brief, salutifere et trop plus que necessaire conseil*, op. cit., fol. a1v.



fructueuses annotations pour gens scientifiques et de heroique entendement³³

Parfois, ce dualisme linguistique est rehaussé par une variation typographique : le gothique pour le texte en français, la lettre ronde ou italique pour le texte latin.

Hormis quelques pièces de circonstance qui sont riches en références antiques, le critère de lisibilité linguistique se double d'un niveau de langue compréhensible par un grand nombre de lecteurs. Nombre de livrets revendiquent en effet une langue « sans elegance de beau parler³⁴ », c'est-à-dire une langue sans prétention intellectuelle et qui est expressément voulue « claire » et « simple » par l'absence de présupposés savants et par une formulation canonique du texte. Dans le cas particulier des pièces de dévotion et des livrets hagiographiques, ce choix d'une langue compréhensible par les non-doctes peut se doubler d'une autre signification : le *topos* de l'humilité, la *uerborum simplicitas*. L'auteur d'un livret hagiographique dédié à Notre-Dame de Lorette a ainsi « voulu mettre en lettre vulgaire pour et affin que les simples gens lesquelz ne congnoissent telles lettres soyent plus promptz et plus ferme au service d'icelle Dame de Laurete³⁵ ».

Le public des pièces gothiques

Décrypter le public des pièces gothiques n'est pas chose aisée. Aucune pièce gothique n'a été expressément répertoriée, à ma connaissance, parmi les « biens meubles » dans les inventaires après décès. Quand bien même elles auraient été considérées comme des « biens » à transmettre, elles ont été estimées en lot avec d'autres « fatras » rendant impossible leur repérage. Quant aux quelques *ex-libris* de pièces gothiques, ils attestent que ces livrets ont été, à un moment donné, possédés, mais rien ne garantit qu'ils aient été manipulés, lus. De plus, ne restreignons pas l'audience des pièces gothiques aux seuls alphabètes, ni à ceux qui ont les moyens financiers de les posséder, car les livrets peuvent passer de mains en mains et la lecture à haute voix permet de communiquer l'écrit à ceux qui ne savent pas – ou à peine – le déchiffrer. Le prologue de la *Vie de saint Albain* rend compte d'une telle pratique : « Doncques je supplie à tous qui liront ou qui oront [feront] lire ceste translation³⁶ ».

Les auteurs de textes mis en livrets gothiques ou leurs éditeurs assignent expressément leurs publications à des catégories sociales de lecteurs, tels que les pèlerins, les femmes, les enfants, les religieuses, les médecins, les gens de finance, les artisans ou le bas clergé. Ainsi, des livrets hagiographiques et des pièces sur Notre-Dame de Lorette sont clairement publiés à l'attention des pèlerins. D'autres brochures sont tout particulièrement destinées à des jeunes filles et des femmes, comme les guides de comportement en mariage et les Vies de saints qui accordent une plus grande protection aux femmes enceintes à l'exemple de *La vie de sainte Marguerite*.

Certaines publications font l'objet de lectures partagées par divers groupes sociaux. Ceux-ci peuvent entretenir une même relation à ces écrits et ainsi former une « communauté d'interprétation³⁷ », à l'instar de la *Lettre nouvelle pour manière de provision*, pièce facétieuse qui s'adresse indistinctement aux « seigneurs, marchans [*sic*] et gens d'Eglise³⁸ ». La relation à l'imprimé peut aussi être plurielle. Tel est le cas des recueils de patrons de broderie qui intéressent autant les artisans ou professionnels du vêtement – voire tous ceux qui peuvent

³³ Gervais Aumen, *La consolation Des Desolez*, [Paris], s.n., s.d. (Séville, BC, 14.2.1-4), fol. aiv-a2.

³⁴ Claude Blancherose, *Brief, salutifere et trop plus que necessaire conseil*, *op. cit.*, fol. aiv et fol. a5.

³⁵ *La translation de leglise nostre dame de laurete*, Paris, Jean Trepperel, vers 1510 (Séville, BC, 15.2.9-15), fol. a2.

³⁶ *Cy sensuyt la vie de Monseigneur Saint Albain roy de hongrie et martyr*, Paris, Pierre Ratoire pour Pierre Sergent, vers 1545 (Paris, BnF, fonds Rothschild, IV.6.54), fol. aiv.

³⁷ Stanley Fish, *Quand lire, c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007.

³⁸ *Lettre nouvelle pour manière de provision*, Lyon, s.n., s.d. (Séville, BC, 15.2.9-7), fol. 4.



utiliser ces motifs ornementaux comme les architectes et les menuisiers – que les amateurs, en particulier les femmes³⁹. Pour les uns, ces patrons ont un usage professionnel ; pour les autres, ces livrets peuvent servir de support à l'apprentissage de la couture ou de la broderie. De même, le *Tres utile Et compendieux Traicté de l'art et science d'orthographe Gallicane Avec une petite introduction pour congnoistre à lire le chiffre*, brochure d'arithmétique et d'orthographe, concerne aussi bien « les marchans [sic], changeurs et aultres gens de finances » dans l'exercice de leur métier, que ceux qui « n'entendent pas le latin et principalement les jeunes enfans [sic] » dans le cadre de l'apprentissage⁴⁰.

Plus largement, de nombreux auteurs et imprimeurs de pièces de dévotion, de « divertissement » et de savoir-faire s'adressent à ceux qui « ne entendent pas le latin » (les *illetterati*), à ce public fréquemment désigné par le mot « peuple » ou par l'expression « simples gens ». Cet adjectif « simple », venant du latin *simplex*, n'est assurément pas employé ici dans son sens moral d'ingénu et de naïf, mais bien en termes sociaux (une personne d'un rang social peu élevé) et surtout culturels. Il dénote en effet une personne qui ignore ou dédaigne le raffinement des mœurs et des usages, sens qui correspondrait parfaitement avec le côté désuet et suranné des textes et de la présentation des pièces gothiques. Par extension, cet adjectif qualifie ce qui est sans prétention intellectuelle. Un public qui ne rechercherait dans ces brochures ni un objet luxueux ni un texte composé dans une langue et un style ornés ? Assurément. Les pièces gothiques tranchent en effet avec les livres soignés, voire novateurs, publiés à la même époque, ces éditions en lettres rondes ou italiques des imprimeurs dits humanistes. On peut penser que ces livrets à bon marché s'adressaient de préférence à un public moins exigeant – peut-être moins fortuné, mais pas forcément moins éduqué – que les lettrés de profession qui pratiquent le livre depuis longtemps, un public dont l'intérêt porté à ces brochures serait davantage de l'ordre de l'utilitaire que de l'intellect ou de l'esthétisme.

Un bon nombre de pièces d'actualité étaient en effet lues et manipulées par des hommes lettrés et de plume. Le « bourgeois de Paris » sous le règne de François I^{er}, Sébastien Picotté, Robert Gaguin, Jean Molinet et Jean d'Auton, notamment, puisent des informations dans ces brochures pour écrire leurs propres ouvrages, à un moment où ces publications constituent la seule source d'information imprimée – avant que les imprimeurs en lettres rondes et italiques s'emparent peu à peu de l'édition des « éphémères ». Ainsi, Jean d'Auton et Pierre Desrey se sont, tous deux, nourris de la brochure sur l'amende honorable des Milanais, dont ils résumant ou reproduisent le texte dans leurs chroniques⁴¹. De même, Robert Gaguin s'appuie sur plusieurs pièces d'actualité pour composer son *Compendium*⁴². Il recommande également à Érasme la lecture de la lettre sur la bataille de Fornoue éditée dans l'une ces

³⁹ Il ressort des inventaires après décès amiénois que les artisans possèdent des recueils de modèles et de patrons à utiliser dans l'exercice de leur métier. De tels recueils ont été repérés « chez deux peintres, deux enlumineurs, deux verriers, un hucher, un menuisier, un maçon, un armurier, trois orfèvres ». Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, coll. L'univers historique, 1987, p. 92.

⁴⁰ *Tres utile Et compendieux Traicté de l'art et science d'orthographe*, Paris, Julien Hubert pour Jean Saint Denis, vers 1530 (Paris, BnF, fonds Rothschild, IV.6.182), fol. di.

⁴¹ Dans sa continuation de la chronique d'Enguerran de Monstrelet, Pierre Desrey reprend le texte du livret sur l'amende honorable des Milanais intitulé *Lettres nouvelles de Milan envoyées au roy nostre sire de par monseigneur de La Trimouille touchant la prise de Ludouic* (Paris, BnF, Impr., Rés. Lb29.20), tandis que Jean d'Auton le résume dans ses *Chroniques de Louis XII* (Paris, librairie Renouard, coll. SHF, 1889, vol. 1, chap. 38, p. 270-274).

⁴² Même s'il prétend *pridie vero Kalendarum maii funus ad Sanctum Dionisium per Parisios accuratissima pompa efferre sequenti ordine conspexi*, Robert Gaguin semble utiliser l'ordonnance de Pierre Durfé. Il s'inspire aussi d'une des brochures gothiques sur la *Prinse et la reduction de Naples* pour son récit de l'expédition de Charles VIII en Italie. Sur les autres sources de Robert Gaguin pour rédiger son *Compendium*, voir la thèse de Franck Collard : *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, coll. Travaux d'humanisme et Renaissance, 1996.



minces publications⁴³. Ces livres de raison, mémoires, chroniques et correspondances nous renseignent sur l'audience réelle des pièces gothiques.

Somme toute, les pièces gothiques créent incontestablement un large public – et pas toujours le plus illettré – un public bien plus élargi que les *happy few* auxquels s'adressent les éditions plus soignées ou volumineuses publiées au même moment. C'est aussi un public pluriel et essentiellement urbain allant des « milieux populaires » à des lecteurs-auditeurs plus aisés.

4. LES USAGES DES PIÈCES GOTHIQUES

Les imprimeurs-libraires des pièces gothiques présentent ces publications comme des ouvrages de la pratique, des lectures « utile[s] », « profitable[s] » et « nécessaire[s] ». Si ces termes évocateurs, dont se parent les pages de titre des pièces gothiques annonçant d'entrée de jeu le bénéfice que le lecteur pourra en tirer, visent à exciter la curiosité de l'acheteur, ces termes révèlent aussi l'utilité escomptée, pratique, voire quotidienne, de ces imprimés. L'utilité et les usages de ces publications varient selon la nature de la brochure. On peut distinguer quatre catégories de pièces gothiques.

Les pièces d'actualité et le besoin d'information

Les pièces d'actualité divulguent des « nouvelles » politiques et militaires et, dans une moindre mesure, des nouvelles de faits divers ou religieux. Ces brochures semblent répondre au besoin d'information et à la curiosité des contemporains sur les événements qui ont cours. Cette soif de nouvelles est perceptible dans les livres de raison, mémoires et correspondances de l'époque. L'imaginaire collectif se trouve comme saisi d'une nécessité de consommation de nouvelles, d'un besoin de nouvelles, peut-être pour donner sens au monde qu'il voit se faire et se défaire autour de lui. Cette fascination dans les choses qui surviennent suggère une prise de conscience du cours de l'histoire. Cette culture de la *res nova* est aussi présente en Italie et dans l'Empire dès la fin du XV^e siècle avec les *Einblättdrucke*, telles que celles qui sont publiées par Sébastien Brant et consignées par Hartmann Schedel dans sa *Chronique Universelle*.

Ces brochures informent en donnant, souvent de manière scandée, une vision globale des événements. Mais aussi, elles délectent, rassemblent, galvanisent, rassurent ou au contraire inquiètent le peuple friand de nouvelles. Certains ateliers se sont spécialisés dans l'impression et édition de ces publications d'actualité, à savoir les ateliers parisiens de Le Caron, de Nyverd et de Trepperel, ainsi qu'à Rouen et à Lyon, Jean Lhomme et Noël Abraham qui produisent chacun trois fois plus de pièces d'actualité que les autres officines de leur ville. Ces officines ont ainsi repris à leur compte le champ ouvert par la monarchie qui commence à trouver dans l'imprimerie un instrument de diffusion massive et exacte des nouvelles politiques et des actes du pouvoir.

Les pièces de dévotion

Les pièces religieuses, que ce soient les livrets hagiographiques, les petits traités sur la manière de suivre la messe ou encore les recueils de prières et les arts de se confesser, constituent un véritable arsenal pour accompagner les chrétiens dans la préparation de leur salut. Dans le contexte de la fin du XV^e et du premier tiers du XVI^e siècle, marqué par l'intensité croissante de la soif de Dieu, ces livrets soutiennent et alimentent la vie spirituelle de leurs publics. Les petits recueils de prières servaient de supports à l'enseignement religieux

⁴³ *Lettres nouvelles. Datées du xv. jour de Juillet escriptes à Ast*, Paris, Le Caron, vers 1495 (Nantes, BM, INC 115-26).



et aux formules de fois que devaient prononcer adultes et enfants à des moments précis du jour. Ces mêmes abrégés de catéchisme (les douze articles de la foi, les dix commandements, etc.) se retrouvent à la même époque dans divers manuscrits de traités de formation morale et religieuse, aux titres évocateurs tels que la *Doctrine d'enfant*, le *Livre de doctrine puéril*, ou encore le *Livre de l'enseignement puéril*.

Les éditeurs proposent également des *vitae* sous une forme abrégée à l'intention du « peuple » qui ne « scayt pou [sic], ou neant » de ces vies de saints, afin de lui délivrer une « doctrine de saulvement »⁴⁴. Certaines brochures revêtent même une valeur prophylactique ou thérapeutique, à l'exemple de la *Vie de saint Marguerite*. La lecture, le portement sur soi ou la vision de l'image de la plaie du Christ, qui est imprimée au quatrième folio de ce livret, dispense ses vertus bienfaitrices :

Et à telle vertu que celuy ou celle qui la lyra, ou lyre la fera, ou sur soy la porteroy : ne feu, ne eau : vent ne tempeste coucteau lancé ou espée, diable, ne luy pourra nuire. Et femme qui enfantera le jour qu'elle verra la dicte mesure, ne mourra point de mort subite en l'enfantement : mais sera delivrée sur soy par devotion, et en fera mention il aura victoire sur ses ennemis, et ne le pourra ou grever ne luy faire aucun dompage. et le jour que on la lira, ou lira la fera de mauvaise mort on ne mourra⁴⁵.

Ces livrets répondent tout à la fois aux attentes spirituelles des fidèles, à leur angoisse au sujet de leurs fins dernières, et aux exigences des compétences religieuses locales. Les pièces gothiques délivrent des messages doctrinaux et moraux qui sont conformes à ce que les « professionnels de la Parole » prêchent et aux prescriptions formulées dans les statuts synodaux aux XV^e et XVI^e siècles. Ces derniers, tels que ceux de Troyes et de Paris datant respectivement de 1501 et de 1515, incitent effectivement à une pédagogie religieuse au quotidien et prescrivent la connaissance des douze articles de la foi, des dix commandements, des sept sacrements et des sept péchés mortels⁴⁶. Ce que les prédicateurs exhortent à faire et à connaître, ces publications l'enseignent.

Les pièces de dévotion satisfont également les intérêts des éditeurs si bien que certains ont consacré une part non négligeable de leurs activités à ce type de production : Richard Auzoult fait figure de spécialiste des livrets hagiographiques à Rouen, tandis que l'atelier Trepperel et Jean Saint Denis se partagent le marché parisien des éditions de *Vitae* et de mystères. Les presses des Lyonnais Jacques Moderne et Claude Nourry ne sortent que des « noëls », ces petits recueils de cantiques chantés en l'honneur du Christ et qui expliquent les mystères de la religion.

Les pièces de la littérature morale et moralisante

Les pièces « littéraires » délivrent un message moral et enseignent des modèles de comportements, tout en divertissant leur public. Cette leçon est transmise tantôt sur le ton du prêche – c'est le cas des livrets de « policement » des mœurs, comme le *Doctrinal de la fille à*

⁴⁴ *La vie de madame sainte Geneviefue et ses Miracles. Avec son trepassement, et son oraison*, Paris, Jean II Trepperel, vers 1520 (Chantilly, M. Condé, XII-B-072).

⁴⁵ *La vie de ma Dame Sainte Marguerite : Vierge : et martyre*, Rouen, Richard Aubert, vers 1577-1585 (Paris, BnF, Impr., Rés p.Ye.372), fol. 8v.

⁴⁶ Jean Raguier, *Statuta synodalia ciuitatis et diocesis trecensis. Impressa ex ordinatione reuerendi In christo patris et domini domini Iacobi trecensis episcopi*, Troyes, Macé Panthoul, vers 1501 (Paris, BSG, 4° D SUP 635 RES) : les folios 3v-8v portent sur les péchés et la manière de se confesser et les pages 42v et suivantes sur les douze articles de la foi. Étienne de Ponchier, *Decreta Sinodalia*, Paris, Jean de Gourmont, pour Jean Randin, vers 1515 (Paris, BSG, C 4° 329, INV 388 FA) : le contenu des folios L53v-M3v correspond *grosso modo* aux pièces intitulées *Confession générale*, telle que celle qui est conservée à la BnF sous la cote Rés.D.80199.



marier qui prescrit le comportement que la femme doit avoir en mariage –, tantôt sur le mode parodique et satirique. Dans ce cas, le modèle de bon comportement face au collectif est présenté par le procédé de la transgression : la pièce donne à voir l'« exemple par le contre-modèle ».

De courts poèmes introductifs vantent en quelques lignes le bénéfique récréatif à tirer de leur lecture. Ainsi des facéties, des farces, des sotties, des parodies et quelques brefs romans de chevalerie prétendent récréer leurs lecteurs-auditeurs. Il s'agit de leur faire passer le temps honorablement et éviter l'oisiveté. Récréer, c'est à la fois réjouir et délivrer une leçon morale.

La « littérature morale » constitue également une manne financière. Et le marché de ces pièces gothiques ayant trait aux grands genres dramatiques et satiriques (farces, sotties, moralités, monologues, mystères comiques, pronostications et sermons joyeux) est dominé par les ateliers du Parisien Trepperel et du Lyonnais Chaussard.

Les livrets techniques et pratiques

Enfin, les pièces gothiques sur les « manières de faire » (Michel de Certeau⁴⁷) « enseigne[nt] » un savoir pratique et technique. Tout en étant plaisantes, comme le prétendent leurs prologues, elles vulgarisent auprès des lecteurs et auditeurs des secrets, qu'ils soient éducatifs, climatiques ou autres, et des règles opératoires dans divers champs comme la danse et la musique, les échecs et la rime, le tir à l'arc et la santé, ou encore la prévision du temps. Ces publications prétendent faire « scavoir » et « apprendre » des savoir-faire et servir de supports et d'aide-mémoire à la mise en pratique des savoir-faire délivrés. Ainsi, l'un des régimes contre les épidémies donne à lire des « recettes et medecines », que chacun « doit [...] ceste presente science de medecine souvent et beaucoup de foys lire et memoire », de telle sorte que « quant besoing seroit que on aye recors et en soit plus abile d'en vser et exercer [*sic*], et tousjours estre advisé qu'on y mette remede de bonne heure avant que la maladie surpreigne la personne⁴⁸ ».

Là encore, des ateliers se sont spécialisés dans l'édition de ces pièces pratiques et techniques. Les recueils de broderies sont essentiellement produits par le Lyonnais Pierre de Sainte Lucie, successeur de Claude Nourry, un des principaux éditeurs de livres de patrons. Quant aux livrets de médecine, ils sont certes produits dans les deux grands centres d'imprimerie du livre médical, Paris et Lyon ; toutefois ils ne sortent pas des presses des spécialistes du livre médical (Josse Base, Chrétien Wechel, Jean de Vingle), mais des officines spécialisées dans les éditions gothiques.

Pour conclure, l'expression « pièces gothiques » dit bien la nature de cet objet-livre : le terme « pièce » renvoie à la forme, à savoir un livre au volume réduit, un livret de quelques pages, et l'adjectif « gothique » se justifie en premier lieu par les caractères d'imprimerie utilisés par les imprimeurs de ces opuscules et renvoie par métonymie à des types de textes spécifiques. Cette présente étude sur les caractéristiques matérielles des pièces gothiques et leurs conditions de production et de diffusion permet de dégager les traits caractéristiques de ces brochures. En somme, une « pièce gothique » est un livret de quelques pages seulement, souvent agrémenté de figures gravées, imprimé – essentiellement – en caractères gothiques et en langue française par des éditeurs soit ponctuels (qui y voient un moyen de dégager un pécule destiné à financer des travaux plus ambitieux), soit spécialisés dans ces petites éditions, dont la présentation (modeste), le support (d'un papier de moyenne qualité) et le faible

⁴⁷ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, vol. 1, *Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. Folio essais, 1990.

⁴⁸ *Regime contre la pestilence faict et composé par messieurs les medecins de la tres renommée cité de Basle en Allemaigne*, Lyon, Claude Nourry, vers 1515 (Séville, BC, 4.1.31-5), fol. a7v-a8.



volume autorisent une contraction de leurs coûts et de leurs temps de production, ainsi que de leur prix de vente et donc d'achat. C'est un livret qui, par son contenu – adapté aux sensibilités et aux propriétés des publics que les éditeurs-imprimeurs cherchent à atteindre – et par ses modalités d'acquisition, est enclin à s'adresser à une large audience.



BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- AUMEN Gervais, *La consolation Des Desolez*, [Paris], s.n., s.d. (Séville, BC, 14.2.1-4).
- BLANCHEROSE Claude, *Brief, salutifere et trop plus que necessaire conseil, avec vng regime bien laconicque, pour pour veoir aux presentes tres perilleuses maladies ayans cours en diuers lieux. Mis en lumiere par maistre Claude, dict Blanche rose*, [Lyon, Nourry], vers 1531 (Paris, BnF, Arsenal, 8-S-11031 – 3).
- Decreta Sinodalia*, Paris, Jean de Gourmont, pour Jean Randin, vers 1515 (Paris, BSG, C 40 329, INV 388 FA).
- Les faintises du monde*, Rouen, Richard Macé / Rennes, Jean Macé / Caen, Michel Angier, vers 1511-1515 (Paris, BnF, Impr., Rés p.Ye.33).
- La grande triumphe, et entrée des enfans de France, et de Madame Alienor, en la ville de Bayonne*, [Paris, Bossozel], vers 1530 (Paris, Bibliothèque Mazarine, 8-35470 Rés).
- La Grand Victoire du tresillustre roy de Poloine contre Vayevode, duc de Muldavie*, Paris, Wechel, 1531 (Paris, BnF, Impr., Rés p.M.116).
- Lettres nouvelles. Datées du xv. jour de Juillet escriptes à Ast*, Paris, Le Caron, vers 1495 (Nantes, BM, INC 115-26).
- Lettres nouvelles de Milan envoyées au roy nostre sire de par monseigneur de La Trimouille touchant la prise de Ludouic*, [Paris, Le Caron], vers 1500 (Paris, BnF, Impr., Rés. Lb29.20).
- Lettre nouuelle [sic] pour maniere de provision*, [Lyon], s.n., s.d. (Séville, BC, 15.2.9-7).
- L'ordre du Sacre et couronnement du Roy treschrestien nostre sire Francoys de valois, premier de ce nom*, Paris, Janot, 1515 (Paris, BnF, Impr., Rés.Lb30.21).
- La piteuse complainte que fait la terre sainte aux princes prelatz et seigneurs crestiens*, s.l., s.n., vers 1500 (Séville, BC, 15.2.16-6).
- La proposition faicte en personne de la Maiesté Impériale, aux Electeurs, Princes, et Estatz du saint Empire, en la cité de Reinsbourg. L'an.M.D.xli.*, Rouen, Jean Lhomme, 1541 (Paris, BnF, Impr., Rés.M.1012).
- RAGUIER Jean, *Statuta synodalia ciuitatis et diocesis trecensis. Impressa ex ordinatione reuerendi In christo patris et domini domini Iacobi trecensis episcopi*, Troyes, Panthoul, vers 1501 (Paris, BSG, 40 D SUP 635 RES).
- Regime contre la pestilence fait et composé par messieurs les medecins de la tres renommée cité de Basle en Allemaigne*, Lyon, Claude Nourry, vers 1515 (Séville, BC, 4.1.31-5).
- Tres utile Et compendieux Traicté de l'art et science d'orthographie*, Paris, Julien Hubert pour Jean Saint Denis, vers 1530 (Paris, BnF, fonds Rothschild, IV.6.182).
- La translation de leglise nostre dame de laurete*, Paris, Jean Trepperel, vers 1510 (Séville, BC, 15.2.9-15).
- Le venite nouveaument fait A la noble Royne de France*, Paris, Nicolas Savetier, vers 1530 (Paris, BnF, fonds Rothschild, IV.6.174-1).



La vie de madame sainte Geneviefue et ses Miracles. Avec son trepasement, et son oraison, Paris, Jean II Trepperel, vers 1520 (Chantilly, M. Condé, XII-B-072).

La vie de ma Dame Sainte Marguerite : Vierge : et martyre, Rouen, Richard Aubert, vers 1577-1585 (Paris, BnF, Impr., Rés p.Ye.372).

Cy sensuyt la vie de Monseigneur Saint Albain roy de hongrie et martyr, Paris, Pierre Ratoire pour Pierre Sergent, vers 1545 (Paris, BnF, fonds Rothschild, IV.6.54).

Textes critiques

ADHEMAR Jean, « Hypothèses sur la formation des imagiers provinciaux français du XVII^e et du XVIII^e siècle », *Arts et traditions populaires*, n. 3/3, 1955, p. 208-210.

AUTON Jean d', *Chroniques de Louis XII*, présenté et traduit par René de Maulde La Clavière, Paris, librairie Renouard, coll. Société de l'Histoire de France, 1889-1895, 4 vol.

BABELON Jean, *La bibliothèque française de Fernand Colomb*, Paris, Honoré Champion, 1913.

BARBIER Frédéric, « Pour une approche statistique de la production imprimée française aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n. 147, 1989, p. 563-581.

MERTENS Sabine et Cornelia SCHNEIDER, *Blockbücher des Mittelalters : Bilderfolgen als Lektüre* (Gutenberg-Museum, Mainz, 22 Juni 1991 bis 1. September 1991), Mayence, P. von Zabern, 1991.

BOUREAU Alain, « Adorations et dévotions franciscaines. Enjeux et usages des livrets hagiographiques », dans Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, coll. Histoire, 1986, p. 30-31.

CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, vol. 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. Folio essais, 1990.

CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, coll. L'univers historique, 1987.

CHARTIER Roger et Henri-Jean MARTIN (dir.), *L'histoire de l'édition française*, vol. 1 : *Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard, Cercle de la Librairie, 1989.

CHARTIER Roger et Daniel ROCHE, « L'histoire quantitative du livre », *Revue française d'histoire du livre*, n. 16, 1977, p. 477-501.

COLIN Clair, *A History of European Printing*, Londres/New York/San Francisco, Academic Press, 1976, p. 159.

COLLARD Franck, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, coll. Travaux d'humanisme et Renaissance, 1996.

COQ Dominique, « Les tribulations des plaquettes gothiques », *La Revue de la Bibliothèque nationale*, n. 33, 1989, p. 47-54.

DUREAU Jeanne-Marie, « Les premiers ateliers français », dans CHARTIER Roger et Henri-Jean MARTIN (dir.), *L'histoire de l'édition française*, vol. 1 : *Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 217-225.

FEBVRE Lucien et Henri-Jean MARTIN, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999.

FISH Stanley, *Quand lire, c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007.

GIRARD Alain, « Les incunables rouennais : imprimerie et culture au XV^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, 53, 1986, p. 463-525.



- LABARRE Albert, *Le livre dans la vie amiénoise du seizième siècle : l'enseignement des inventaires après décès, 1503-1576*, Paris/Louvain, Nauwelaerts, 1971.
- LABARRE Albert, « Sur l'éminente dignité des "pièces" », *Revue française d'histoire du livre*, n. 84-85, 1994, p. 335-340.
- LE ROY LADURIE Emmanuel, « Une histoire sérielle du livre, 1452-1970 », *Histoire, économie et société*, vol. 14, n. 1, 1995, p. 3-24.
- MCDONALD Mark P., *The Print Collection of Ferdinand Columbus (1488-1539). A Renaissance Collector in Sevilla*, Londres, British Museum, 2004, 2 vol.
- MELLOT Jean-Dominique, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730) : dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des chartes, coll. Mémoires et documents de l'École des chartes, 1998.
- Mesure(s) du livre. Colloque organisé par la Bibliothèque nationale et la Société des études romantiques (25-26 mai 1989)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1992.
- MOLLIER Jean-Yves et Maurice CARREZ (dir.), « Écrire pour convaincre. Libelles et brochures, XVI^e-XX^e siècles », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n. 90-91, 2003.
- POULIN Joseph-Claude, « Les libelli dans l'édition hagiographique avant le XII^e siècle », *Beihefte der Francia*, n. 63, 2006, p. 15-193.
- POUSPIN Marion, « Les "pièces d'actualité" politique françaises : Événements, représentations et mémoire », *Images re-vues. Histoire, anthropologie, histoire de l'art*, 5, 2008, mis en ligne le 20 avril 2011, consulté le 24 octobre 2020, URL : <http://journals.openedition.org/imagesrevues/111>
- POUSPIN Marion, *Publier la nouvelle. Les pièces gothiques. Histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Histoire ancienne et médiévale, 2016.
- RUNNALLS Graham A., « La vie, la mort et les livres de l'imprimeur-libraire parisien Jean Janot d'après son inventaire après décès (17 février 1522 [n.s.]) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, n. 78, 2000, p. 797-850.
- RUZZIER Chiara, Xavier HERMAND et Ezio ORNATO, *Les stratégies éditoriales à l'époque de l'incunable : le cas des anciens Pays-Bas*, Turnhout, Brepols, coll. Bibliologia, 2012.
- SCHREIBER Wilhelm. L. , *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XV^e siècle, vol. 4, Livres xylographiques et xylo-chirographiques*, Berlin/Leipzig, Cohn/Harrassowitz, 1902.
- SMITH Margaret M., *The Title-Page : its early Development, 1460-1510*, Londres, The British Library/New Castle, Oak Knoll Press, 2000.



FIGURES

Liste des Figures

Fig. 1 : Titre en *textualis*. *L'amant rendu par force au couvent de Tristesse*, conservé à Paris, à la Bibliothèque nationale de France (BnF, Impr., Rés.Ye.2939, fol. 1). Source : gallica.bnf.fr.

Fig. 2 : Première ligne du titre en *rotunda*, le reste en bâtarde. *Le debat des dames de Paris et de Rouen*, conservé à Paris, à la Bibliothèque nationale de France (fonds Rothschild, IV.9.69-13, fol. 1). Source : Bibliothèque nationale de France.

Fig. 3 : Rythme général de la production des pièces gothiques [n : 1929 pièces conservées et 293 pièces « virtuelles »*]

Fig. 4 : Répartition annuelle des pièces gothiques d'actualité (1483-1563)

Fig. 5 : Répartition géographique de la production des pièces gothiques (v. 1470 – v. 1600)

Fig. 1 & 2

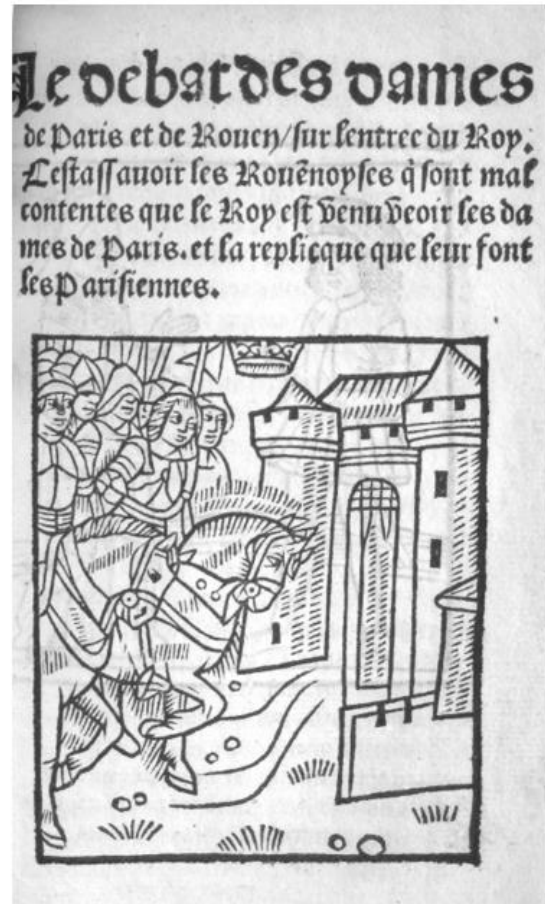
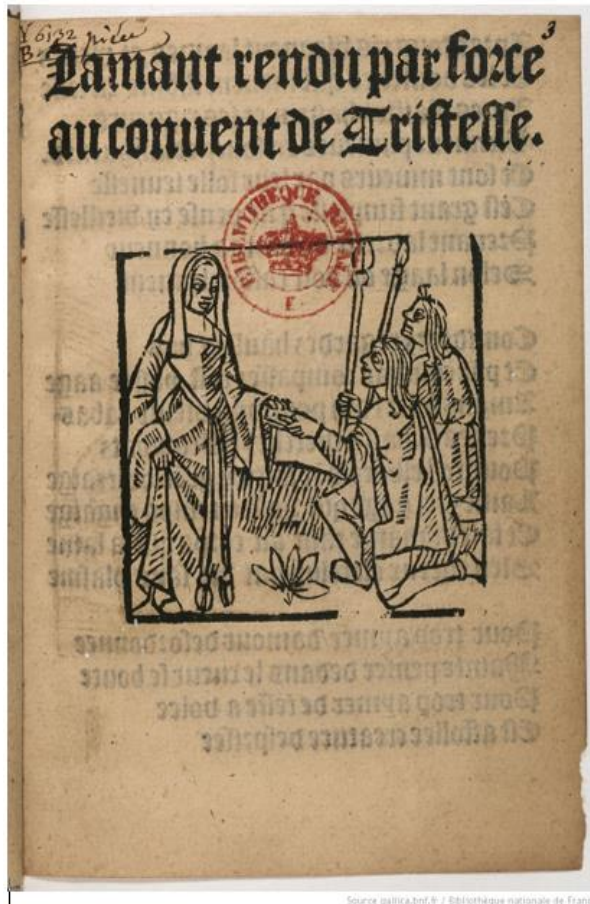




Fig. 3

Rythme général de la production des pièces gothiques

[n : 1929 pièces conservées et 293 pièces « virtuelles »*]

	<i>Jusque 1480</i>	<i>1480/ 1499</i>	<i>1500/ 1519</i>	<i>1520/ 1539</i>	<i>1540/ 1559</i>	<i>1560/1579</i>	<i>1580/ 1599</i>	<i>non datables</i>
Les pièces domiciliées	8	435	452	633	223	23	13	142
Les pièces « virtuelles »*	1	38	83	110	27	11	7	16
<i>Total</i>	9	473	535	743	250	34	20	158

* Pièces absentes des fonds de bibliothèques publiques mais dont l'existence est attestée dans les catalogues de vente ou d'anciens catalogues de bibliothèques, sinon par leur reproduction au XIX^e siècle.

Fig. 4

Répartition annuelle des pièces gothiques d'actualité (1483-1563)

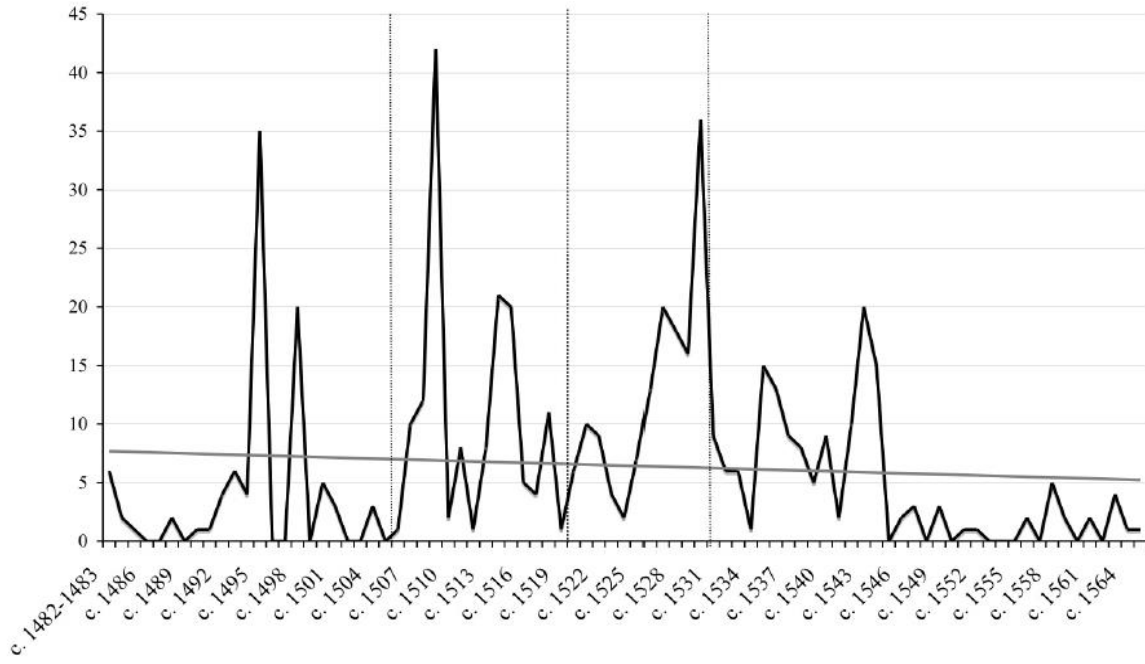
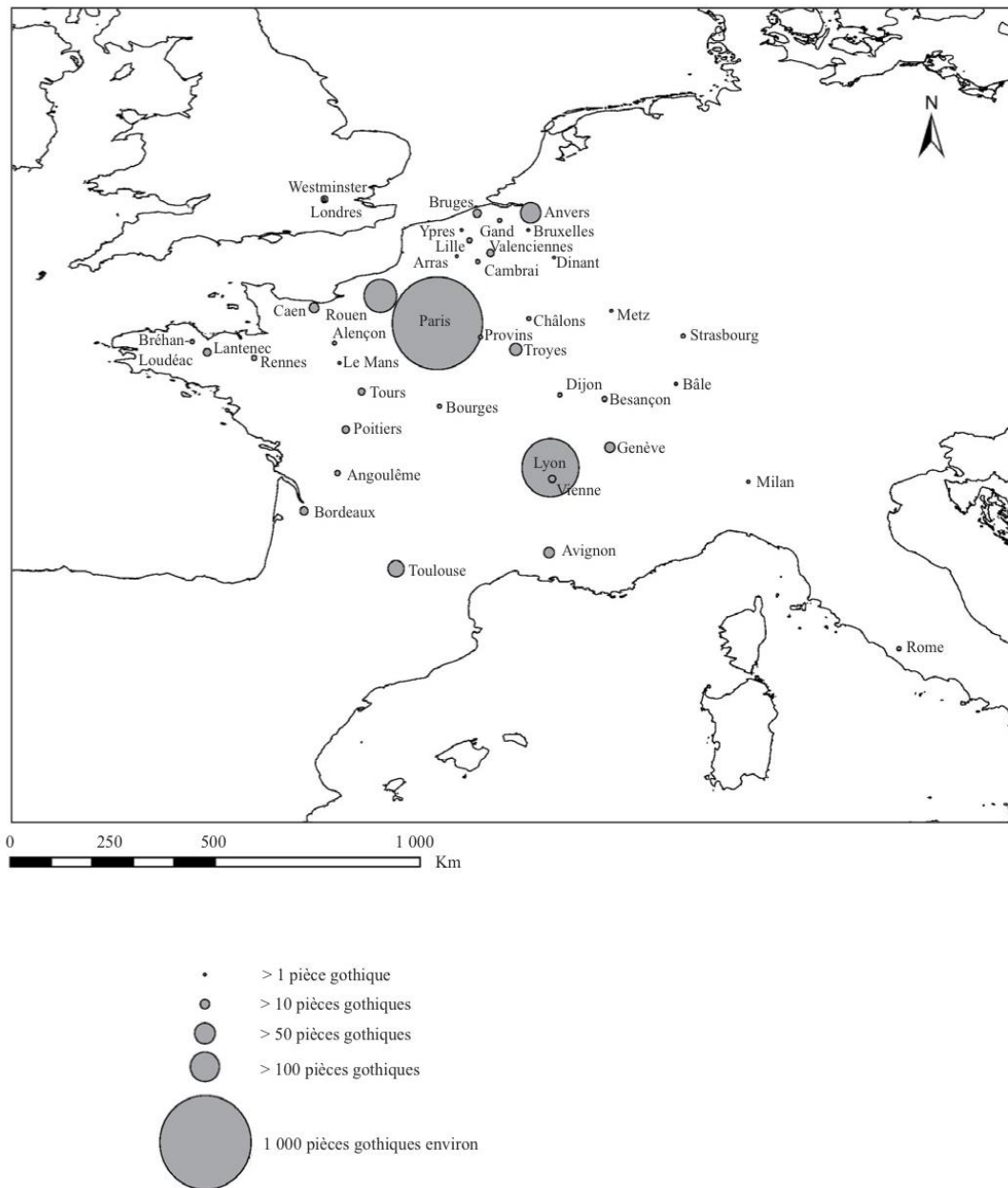


Fig. 5



Fond de carte : ESRI data/Continent. Syst. de coord. : WSG-1984

Source : Marion Pouspin, *Les pièces gothiques en langue française, XV^e-XVI^e siècles : un nouveau média, entre tradition et modernité. De la production à la réception*, thèse dirigée par Jean-Claude Schmitt, EHESS (Paris), 2012, t. 4, « Répertoire des pièces gothiques », p. 623-1038